

RICHEMONT

CONVOCACTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société Compagnie Financière Richemont SA (ci-après la 'Société') aura lieu le mercredi 11 septembre 2019 à 10h00 au Four Seasons Hôtel des Bergues, 33 Quai des Bergues, 1201 Genève.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport d'activité 2018/2019

Après lecture des rapports de l'Organe de révision, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes consolidés du Groupe, les comptes annuels de la Société ainsi que le rapport annuel pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019.

2. Affectation du résultat de l'exercice 2018/2019

Le bénéfice à disposition pour l'exercice se terminant au 31 mars 2019 s'élève à CHF 6 084 929 004. Le Conseil d'Administration propose de payer un dividende de CHF 2.00 par action Richemont, soit CHF 2.00 par action nominative 'A' de la Société et CHF 0.20 par action nominative 'B' de la Société. Le montant total payable à titre de dividende s'élève à CHF 1 148 400 000, sous réserve de la renonciation par Richemont Employee Benefits Limited, filiale détenue à 100 % par la Société, à faire valoir son droit au dividende sur environ 9 millions d'actions Richemont 'A', considérées comme des actions propres de la Société. Après paiement du dividende, le Conseil d'Administration propose de reporter au nouvel exercice le solde du bénéfice disponible de la Société au 31 mars 2019.

3. Décharge aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

Le Conseil d'Administration propose de donner décharge à ses membres ainsi qu'aux membres du Comité Exécutif pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019.

4. Election du Conseil d'Administration et de son Président

Le Conseil d'Administration propose de renouveler individuellement pour une année les mandats respectifs des membres ci-après mentionnés :

4.1 Johann Rupert comme membre et Président du Conseil d'Administration dans le même vote, 4.2 Josua Malherbe, 4.3 Nikesh Arora, 4.4 Nicolas Bos, 4.5 Clay Brendish, 4.6 Jean-Blaise Eckert, 4.7 Burkhardt Grund, 4.8 Sophie Guieysse, 4.9 Keyu Jin, 4.10 Jérôme Lambert, 4.11 Ruggero Magnoni, 4.12 Jeff Moss, 4.13 Vesna Nevistic, 4.14 Guillaume Pictet, 4.15 Alan Quasha, 4.16 Maria Ramos, 4.17 Anton Rupert, 4.18 Jan Rupert, 4.19 Gary Saage, et 4.20 Cyrille Vigneron.

5. Election du Comité de rémunération

Le Conseil d'Administration propose de réélire individuellement au Comité de rémunération, pour un mandat d'une année, les membres ci-après mentionnés : 5.1 Clay Brendish, 5.2 Keyu Jin, 5.3 Guillaume Pictet et 5.4 Maria Ramos. S'il est réélu, Clay Brendish sera nommé Président du Comité de rémunération.

6. Réélection de l'Organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'Organe de révision de la Société.

7. Election du Représentant Indépendant

Le Conseil d'Administration propose l'élection du cabinet Etude Gampert & Demierre, Notaires, en tant que Représentant Indépendant des actionnaires pour un mandat d'une année.

8. Votes sur les montants globaux des rémunérations accordées aux Membres du Conseil d'Administration et à la Direction

8.1 Approbation du montant maximal des rémunérations accordées aux Membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose d'approuver un montant global des rémunérations de CHF 9 250 000 pour les Membres du Conseil d'Administration pour la période allant de la clôture de cette Assemblée Générale Ordinaire (ci-après 'l'AGO') jusqu'à l'AGO de 2020.

Le montant proposé inclut les rémunérations fixes, les jetons de présence ainsi que les cotisations sociales patronales.

8.2 Approbation du montant global maximal des rémunérations fixes accordées aux Membres du Comité Exécutif Supérieur

Le Conseil d'Administration propose d'approuver un montant global maximal de CHF 15 800 000 pour les rémunérations fixes accordées aux membres du Comité Exécutif Supérieur pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 2021.

Ce montant maximal inclut les rémunérations fixes ainsi que les cotisations sociales patronales.

8.3 Approbation du montant global maximal des rémunérations variables accordées aux Membres du Comité Exécutif Supérieur

Le Conseil d'Administration propose d'approuver le montant global de CHF 19 100 000 pour les rémunérations variables accordées aux Membres du Comité Exécutif Supérieur pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 2019.

Les éléments constituant la part variable des rémunérations, qui inclut des mesures incitatives à court et long terme, sont détaillés dans le Rapport de Rémunération de la Société et comprennent les cotisations sociales patronales.

Les comptes du Groupe et les comptes annuels de la Société, le Rapport de Rémunération, les rapports de l'Organe de révision, ainsi que le rapport annuel pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019 qui figurent dans le rapport de gestion 2019 de Richemont, pourront être consultés au siège de la Société à compter du 17 juillet 2019. Une copie de ces documents sera envoyée aux actionnaires qui en font la demande. Le rapport de gestion 2019 de Richemont est disponible sur le site internet de la Société www.richemont.com/investor-relations/reports.

Les actionnaires inscrits au registre des actions, avec droit de vote, d'ici au lundi 2 septembre 2019 à 17h00 sont en droit de participer à l'Assemblée Générale. Les actionnaires inscrits à cette date recevront leurs cartes d'admission (par courrier prioritaire) à leur demande en utilisant le formulaire de réponse annexé à l'invitation. Le formulaire de réponse ou une notification correspondante doit parvenir au registre de la Société, Computershare Schweiz AG ('Computershare'), Baslerstrasse 90, P.O. Box, 4601 Olten, ou au Représentant Indépendant des actionnaires, au plus tard le vendredi 6 septembre 2019. Les formulaires de réponse ou les notifications parvenant après cette date ne seront pas prises en considération.

Les actionnaires peuvent représenter leurs actions en personne ou se faire représenter par un tiers, actionnaire ou non, au bénéfice d'une procuration écrite ou par le Représentant Indépendant des actionnaires, le cabinet Etude Gampert & Demierre, Notaires, 19 rue Général-Dufour, case postale 5326, 1211 Geneva 11, Suisse.

La Société offre la possibilité de voter online. Les actionnaires peuvent envoyer digitalement leurs votes au Représentant Indépendant en utilisant le portail Investisseurs de Computershare. Les accès personnels et les détails d'instructions relatifs au portail seront envoyés avec les invitations à l'AGO.

L'Assemblée Générale sera tenue en anglais avec une traduction simultanée en français.

Traitement de données personnelles

Les actionnaires sont informés que la Société, en tant que responsable du traitement, traite les données personnelles des actionnaires et des fondés de procuration (nom, adresse, détails de contact, nombre d'actions détenues, instructions de vote) dans le contexte de l'assemblée conformément aux lois applicables en matière de protection de données. La Société traite ces données personnelles afin de se conformer à l'obligation légale de tenir une telle assemblée. Ces données personnelles seront utilisées dans le but d'analyser et d'administrer la participation et les processus de vote dans le cadre de l'assemblée, tel qu'indiqué dans l'avis de convocation, et seront transférées aux tierces parties collaborant à l'administration des processus de vote. Vous avez le droit de demander l'accès aux informations que nous détenons vous concernant et également de rectifier toute éventuelle inexactitude. Pour de plus amples informations sur comment nous traitons vos données et sur les personnes à contacter pour des renseignements complémentaires ou pour exercer vos droits, veuillez vous référer à la Politique de Confidentialité consultable sur le site www.richemont.com/.

Pour le Conseil d'Administration :

Johann Rupert
CHAIRMAN

Burkhardt Grund
CHIEF FINANCE OFFICER